

Perspectives

N°21/344 – 27 octobre 2021

ALLEMAGNE – Un contrat de coalition se profile avec moins de difficulté que prévu

Les pourparlers en vue de former une coalition tripartite rassemblant le SPD, les Verts et les libéraux se sont poursuivis plus en profondeur la semaine dernière, avec l'amorce d'une feuille de route publiée dans la presse. Même si celle-ci n'est qu'une ébauche faisant l'objet d'approfondissements détaillés à venir, quelques grandes lignes directrices ressortent néanmoins de ces premières réunions exploratoires. Plusieurs grands sujets ont fait l'objet d'un accord de principe matérialisé plus qualitativement que quantitativement.

Sur les questions budgétaires, les libéraux ont obtenu qu'il n'y ait pas de hausses d'impôts (ni sur les revenus, ni sur les sociétés, ni même de modification de la taxe sur la valeur ajoutée) et que le frein à l'endettement soit maintenu en l'état et respecté. La réintroduction de l'impôt sur la fortune, pourtant souhaitée par le SPD et les Verts est finalement écartée. En revanche, le FDP n'a pas obtenu gain de cause sur la suppression complète de la taxe de solidarité initiée pour financer la réunification du pays, les dix pour cent des ménages les plus riches n'en seront pas exemptés. De leur côté, les sociaux-démocrates ont obtenu la hausse du salaire minimum horaire légal à 12 € de l'heure (contre 9,5 € aujourd'hui), la construction de 400 000 nouveaux logements (dont 100 000 réservés à des logements sociaux) par an et le maintien du niveau actuel des retraites à 48% du salaire net, pour des dépenses publiques additionnelles estimées à 10 Mds €. Le niveau des pensions ne sera donc pas réduit et l'âge de départ à la retraite pas davantage relevé. Par ailleurs, le parti social-démocrate espère également bénéficier de nouvelles recettes fiscales avec la mise en place d'un taux minimum d'imposition sur les sociétés à niveau mondial qui verrait le jour dans un avenir lointain.

De leur côté, les Verts ont obtenu l'accélération du développement des énergies renouvelables avec comme principales mesures l'utilisation systématique des nouvelles surfaces de toitures pour l'exploitation de l'énergie solaire et la mise à disposition de 2% de la surface terrestre du pays qui serait réservée à l'exploitation de l'énergie éolienne. Ils ont également réussi à faire acter l'abandon anticipé du charbon d'ici à 2030, soit huit ans plus tôt que ne le prévoyait l'ancien accord de coalition.

À ces mesures s'ajoutent également la nécessité commune de moderniser davantage le pays à l'aide de financements publics, notamment dans la protection du climat, la numérisation, la formation, la recherche et les infrastructures tout en respectant le cadre du frein à l'endettement. Si, pour l'heure, le financement de ces investissements n'est pas clairement tranché, certains évoquent la possibilité d'emprunter davantage en 2022, dans le cadre de la levée temporaire du frein à l'endettement, afin d'utiliser les fonds ultérieurement. Une autre piste plus réaliste serait que ces « investissements d'avenir » ou « investissements verts », soient financés par le biais de la banque publique d'investissement allemande, la KfW. Une possibilité qui permettrait ainsi d'éviter de gonfler les chiffres du déficit et de la dette et ainsi de respecter les critères du pacte de stabilité et de croissance de l'UE. Cette proposition pourrait faire écho auprès des institutions européennes et éventuellement faire l'objet d'un consensus européen plus large au sein des principaux grands pays européens.

Enfin, bien qu'en matière de distribution des postes ministériels rien ne soit encore décidé outre le positionnement évident d'Olaf Scholz à la chancellerie, Christian Lindner pourrait occuper le poste de ministre des Finances et les Verts obtiendraient celui d'un nouveau ministère chargé de la protection du climat.

✓ **Notre opinion** – Les négociations exploratoires en vue de former un nouveau gouvernement de coalition ont progressé plus rapidement que prévu, en dépit des divergences programmatiques décelées en amont. Il semble que les principaux protagonistes aient dépassé leurs différences pour rechercher de façon pragmatique les points d'accords à mettre en avant. Il en résulte une politique modestement audacieuse, mais néanmoins tournée vers les investissements d'avenir conduisant à la transformation écologique et numérique du pays, tout en conservant le cadre actuel du pacte de stabilité et de croissance encadrant le déficit et la dette.

L'idée d'un financement de ces investissements par l'intermédiaire de la banque publique d'investissement ressort comme le meilleur compromis possible et pourrait bien s'étendre à d'autres pays européens. Un contrat de coalition définitif pourrait être finalisé d'ici la deuxième moitié du mois de novembre, permettant ainsi l'élaboration du nouveau gouvernement avant Noël, comme le souhaitait le futur chancelier Olaf Scholz.

Article publié le 22 octobre 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
26/10/2021	Royaume-Uni – Inflation en septembre : (léger) pas en arrière pour mieux rebondir	Royaume-Uni
26/10/2021	UE – La BCE clarifie sa stratégie face à la montée de l'inflation	Zone euro
25/10/2021	France – Quelles tendances pour la consommation au-delà du rebond mécanique en cours ?	France
22/10/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
21/10/2021	Les piliers tremblent en Europe centrale	PECO
20/10/2021	Royaume-Uni – Scénario 2021-2022 : la reprise est en nette perte de vitesse	Royaume-Uni
19/10/2021	Espagne – La dépense sociale très présente dans le budget 2022	Espagne
19/10/2021	Asie émergente – Le FMI toujours plus pessimiste sur les perspectives de croissance	Asie
15/10/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
15/10/2021	Géo-économie – Les nouveaux chemins des routes de la soie	Géo-économie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.